

SYNTHÈSE

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

Diagnostic territorial
Novembre 2017

PUBLICATION DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Novembre 2017

Directeur de publication : Arnaud Virrion

Chef de projet : Mathieu Leydet

Rédaction : Mathilde Vina

Graphisme : Mathieu Leydet

Impression : Imprimerie Nouvelle Duverger

Ont participé : Stephen Borderie, Christelle Neau, Nicolas Pérez

Contact : observatoire@cress-na.org

La CRESS remercie tous les acteurs qui se sont mobilisés au cours des entretiens, sondages et ateliers participatifs et qui ont permis la réalisation du document.

SOMMAIRE

Qu'est ce que l'ESS ?	04
Chiffres clés	05
L'ESS sur le territoire	06
Plan d'actions	07
Démarche & Méthodologie	11

ÉDITO



Pierre-Henri Jallais
Vice-Président délégué à l'Économie Sociale et Solidaire

L'Économie Sociale et Solidaire occupe une place importante dans la Communauté d'Agglomération de Saintes. Elle regroupe 15% des emplois, soit nettement plus que les 10% de la moyenne nationale.

Notre territoire est riche d'un passé coopératif qui a permis aux élus de l'agglomération de faire figurer l'ESS en bonne place dans son projet de territoire.

L'ESS constitue un levier de développement pour la création d'activités et d'emplois. Le travail réalisé avec la CRESS Nouvelle Aquitaine a permis, après un diagnostic exhaustif, de tracer une feuille de route pour les 3 ans qui viennent.

C'est ce programme d'actions concrètes qui vous est présenté en deuxième partie du document. Il nous invite à nous engager dans des démarches efficaces car adaptées au territoire, dans un esprit collectif, pour contribuer au développement de l'ESS, et plus largement de l'économie au sein du territoire.

Qu'il me soit permis de remercier les nombreux organismes et leurs représentants qui se sont associés à la Communauté d'Agglomération de Saintes et à la CRESS Nouvelle Aquitaine pour construire ce programme d'actions.

QU'EST CE QUE L'ESS ?

Dès la deuxième partie du XIXème siècle, des organisations et entreprises collectives se sont créées pour trouver des réponses aux besoins non ou mal satisfaits de leurs membres dans tous les secteurs d'activité : protection des personnes et des biens, logement, finance, industrie, consommation ...

L'ESS est composée de structures regroupant des personnes qui s'organisent et entreprennent ensemble, constituant un mouvement social et économique. Elle se réfère, dans ses statuts et ses pratiques, à un modèle d'entrepreneuriat et un projet politique s'appuyant sur des fondements forts :



Une **économie centrée sur l'humain** : la personne et l'objet social sont prioritaires sur le capital. Le projet d'une organisation de l'ESS a une utilité collective ou sociale, réalisé au service d'un collectif et non au service d'une seule personne ou d'un petit groupe de personnes.



Une **lucrativité limitée** : la majorité ou la totalité des excédents est réinvestie dans le projet social de l'entreprise, notamment par la constitution de réserves impartageables.



Une **gestion démocratique** : les dirigeants sont élus, les instances de décisions sont collectives, selon le principe « une personne = une voix » qui est appliqué en assemblée générale comme en conseil d'administration. La gestion est autonome et indépendante des pouvoirs publics.



La **liberté d'adhésion** : chaque personne (physique ou morale) a la possibilité d'adhérer à une structure de l'ESS ou de s'en retirer.



Un **modèle économique spécifique** : Les excédents constitués et provenant de ressources mixtes sont prioritairement destinés au développement de l'activité car il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer et leur appropriation individuelle est interdite.

Une économie diverse

Historiquement composée de structures d'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles ou fondations), l'ESS s'est ouverte à de nouvelles formes d'entrepreneuriat : économie solidaire, insertion par l'activité économique, entreprises adaptées, entrepreneuriat social...

En conciliant l'intérêt collectif et les activités économiques, l'ESS contribue à un développement local, durable et solidaire.

Les acteurs de l'ESS sont présents dans l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie, des services aux entreprises et aux personnes jusqu'à l'industrie, en passant par l'agriculture, le commerce ou le bâtiment, mais également sur tous les territoires : deux tiers des communes françaises comptent au moins une entreprise de l'ESS.

CHIFFRES CLÉS

	en France	en Nouvelle-Aquitaine
Établissements employeurs	221 136	22 113
Effectifs salariés	2 372 812	220 396
Équivalents temps plein	2 024 605	192 338

L'ESS représente au niveau national plus de 2,3 millions de salariés, soit 10,5% de l'ensemble des salariés. La grande majorité d'entre eux se trouvent dans les associations, représentant plus de 77% des effectifs de l'ESS.

La Région Nouvelle-Aquitaine regroupe quant à elle plus de 22 100 établissements employeurs et 220 400 salariés, soit 11,8% de l'emploi régional.

Les familles de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine

	Établissements employeurs	Effectifs salariés	Équivalents temps plein
Associations	17 874	161 251	137 334
Coopératives	3 308	36 786	34 631
Mutuelles	832	14 096	12 946
Fondations	99	5 283	4 869

Les salariés de l'Économie Sociale et Solidaire sont à plus de 68% des femmes. Seules les coopératives ont une proportion d'hommes supérieure à 50%.

Répartition des salariés de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine



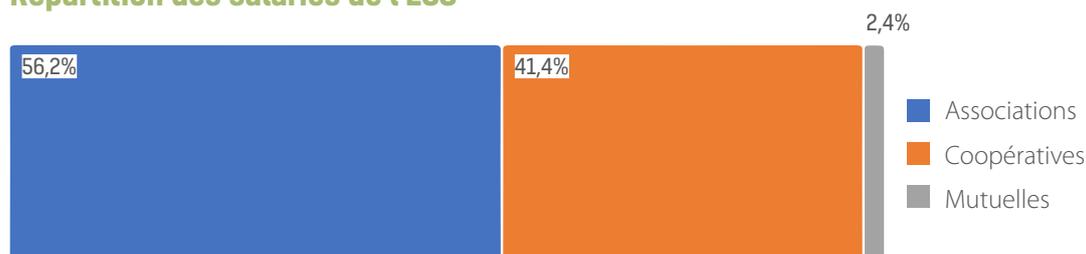
Une économie créatrice d'emploi

Sur la période 2008-2014, le nombre de salariés de l'ESS a augmenté de façon régulière avec une croissance annuelle moyenne de 0,7% alors que le reste de l'emploi est en baisse. A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, la croissance annuelle moyenne est de 1%.

L'ESS SUR LE TERRITOIRE

L'ESS représente plus de 15% du total des effectifs de l'agglomération. Ces emplois sont concentrés dans les associations et les coopératives qui représentent près de 98% des salariés de l'ESS.

Répartition des salariés de l'ESS



Les familles de l'ESS

	Établissements employeurs	Effectifs salariés	Équivalents temps plein
Associations	223	1 787	1 573
Coopératives	37	1 316	1 271
Mutuelles	16	76	75
Total ESS	276	3 179	2 919

On note une part d'emplois coopératifs élevée atypique, liée à la présence de la Coop Atlantique qui est l'un des plus gros employeurs du territoire.

Répartition des salariés par secteurs d'activité



Les trois principaux secteurs d'activité dans lesquels travaillent les salariés de l'ESS sont le commerce et le soutien aux entreprises, l'action sociale et les activités financières et d'assurance.

A l'inverse, les secteurs sports et loisirs et arts et spectacles représentent beaucoup moins d'emplois, mais sont portés à plus de 75% par des structures de l'ESS.

Source : INSEE CLAP 2014



PLAN D' ACTIONS
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT
DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE

PLAN D' ACTIONS

Les différentes structures de l'ESS implantées sur le territoire ont été conviées à des séminaires participatifs, organisés en avril et juin 2017. Cette démarche de diagnostic partagé a permis de dégager 20 pistes d'actions à l'issue du 2ème séminaire, répondant le plus possible aux besoins des structures du territoire. Cette réflexion collective a été appuyée par les propos recueillis lors de la démarche complémentaire d'entretiens individuels.

13 actions ont été retenues comme prioritaires après un sondage adressé à tous les participants. Elles sont réparties en 4 axes :

Axe 1 : créer et innover dans l'Économie Sociale et Solidaire

Axe 2 : accompagner et sécuriser les projets et les structures

Axe 3 : interagir avec l'économie locale

Axe 4 : communiquer sur l'Économie Sociale et Solidaire

1 - CRÉER ET INNOVER DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le diagnostic a fait ressortir deux secteurs d'activité porteurs d'avenir qui sont à la fois pertinent pour les acteurs de l'ESS et pour l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

La finance solidaire est également un outil envisagé pour apporter plus de sécurité et de stabilité financière aux structures de l'ESS et pour soutenir leur développement.

Agriculture biologique et circuits courts

- Projet d'un atelier de transformation collectif de produits locaux
- Créer des fermes-tests dans l'agriculture biologique
- Soutenir le développement de circuits-courts de proximité

Gestion des déchets, recyclage, économie circulaire

- Action en cours (CCI, CYCLAD, PSO) Parc des Coteaux : mutualiser et valoriser le carton, le papier, le plastique...
- Soutenir la création d'une ressourcerie (objets collectés en déchetterie ou chez des particuliers)
- Soutenir la création d'une « matériauthèque »

Finance solidaire et outils de financement

- Offrir une permanence aux organismes de l'ESS spécialistes du financement ou de l'accompagnement: IPCA, l'Union Régionale des SCOP...
- Conventionner avec jadopteunprojet.com pour favoriser le recours aux financements alternatifs
- Renforcer le partenariat avec l'ADIE
- Lancer des appels à projets sur l'émergence d'activités nouvelles dans l'ESS
- Créer avec des partenaires bancaires un fonds d'amorçage de projets

2 - ACCOMPAGNER ET SÉCURISER LES PROJETS ET LES STRUCTURES

Les acteurs de l'ESS ont formulé un besoin d'accompagnement pour la création de nouveaux projets ou le suivi de projets existants. Parmi ces besoins est ressortie la création sur le territoire d'un « guichet unique », avec un référent dédié à l'ESS, dans un lieu d'accueil physique et identifié.

Un tel lieu servirait de centre de ressources et permettrait de tisser des liens entre les acteurs de l'ESS et l'agglomération, mais aussi d'accueillir et d'orienter les porteurs de projets.

Créer un centre de ressources, un lieu d'écoute et de conseil

- En lien avec la CRESS : créer et animer un espace qui serve d'accueil, d'information et de carrefour de l'ESS à l'échelle départementale, en s'appuyant sur la Cité entrepreneuriale

Référent ESS

- Affecter un poste d'animateur du centre de ressources à la Communauté d'Agglomération de Saintes

Aide à la constitution des dossiers

- Créer une plateforme de lancement et d'accompagnement d'appels à projets et/ou instaurer le parrainage des petits organismes par les plus grands

- Créer un portail numérique et des tutoriels

Catalogue des aides

- Réaliser un document à la fois papier et électronique sur les dispositifs d'aide en vigueur à tous les échelons et le mettre à jour en partenariat avec la CRESS

Location ou prêt de matériel et de locaux

- Recenser les moyens techniques nécessaires aux structures en vue de mutualiser les usages (ex: mise à disposition d'une salle de réunion dans la pépinière ou au service économie de la Communauté d'Agglomération de Saintes)

3 - INTERAGIR AVEC L'ÉCONOMIE LOCALE

La coopération entre les acteurs du territoire ne doit pas se limiter seulement à l'ESS mais doit être ouverte et créer du lien entre les structures ESS, les entreprises privées traditionnelles et les citoyens.

Partenariats associations/entreprises

- Organiser des rencontres de type « ESSPRESSO », des matinées de rendez-vous d'affaires entre entreprises, associations, porteurs de projets, en partenariat avec la CRESS
- Créer sous cette forme un lien avec les clubs d'entreprises

Rencontres thématiques

- Organiser plusieurs fois par an, en alternant les thématiques, des rencontres en rapport avec l'ESS (ex : GAB 17 sur l'agriculture bio, la transformation d'une entreprise en SCOP, ESS et collectivités en lien RTES, les outils numériques dans l'ESS ...)

Annuaire des acteurs

- Réaliser sous la forme papier et en version électronique sur le site de la Communauté d'Agglomération de Saintes, un guide des acteurs de l'ESS

4 - COMMUNIQUER SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Il est important de donner de la visibilité à l'ESS sur le territoire, pour valoriser les initiatives déjà existantes, soutenir le fonctionnement en réseau et promouvoir le développement de nouvelles structures. Pour cela il n'est pas nécessaire de créer de nouveaux outils, mais de s'appuyer sur l'existant.

Rendre visible l'ESS sur les événements existants

- Créer un label avec un logo ou un slogan pour dynamiser l'image du territoire dans l'ESS

Utiliser les supports institutionnels existants

- Communiquer sur les activités de l'ESS dans le magazine communautaire « l'esprit d'agglomération », le site internet de l'agglomération, les bulletins municipaux des communes de la CDA , les médias des organismes (CRESS ...)

DÉMARCHE

La CRESS Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Saintes, a mené une démarche de diagnostic territorial dédié à l'Économie Sociale et Solidaire. Ce dernier repose sur un travail d'analyse et de synthèse qui s'appuie sur le traitement de données quantitatives, complété par des entretiens individuels et des temps de réflexions collectifs avec les acteurs de l'ESS et la collectivité.

Les objectifs du diagnostic sont multiples : mettre en évidence le poids et les spécificités de l'ESS, dégager les enjeux, les besoins, les leviers et les grandes orientations susceptibles d'encourager son développement, repérer et valoriser les initiatives innovantes et consolider l'identité de l'ESS sur le territoire.

La démarche de diagnostic s'est déroulée d'avril à septembre 2017, avec plus de 18 structures rencontrées en entretien individuel et deux temps collectifs qui ont réuni les acteurs et ont permis d'alimenter les préconisations et les pistes d'actions.

Structures rencontrées en entretien individuel :

Adapei 17 ESAT de Saintes

ADEF et ADEF+

ADIE

ADMR de Saintes

Aider 17

APMAC

Atelier 55

Association la Coopérative du Citoyen

Association Le SAS

Association Saint Fiacre

Coop Atlantique

EREQUA'SOL

Heliscop

le Hameau des Lucioles

la Maison des associations de la ville de Saintes

la Maison des consom'acteurs EPISOL

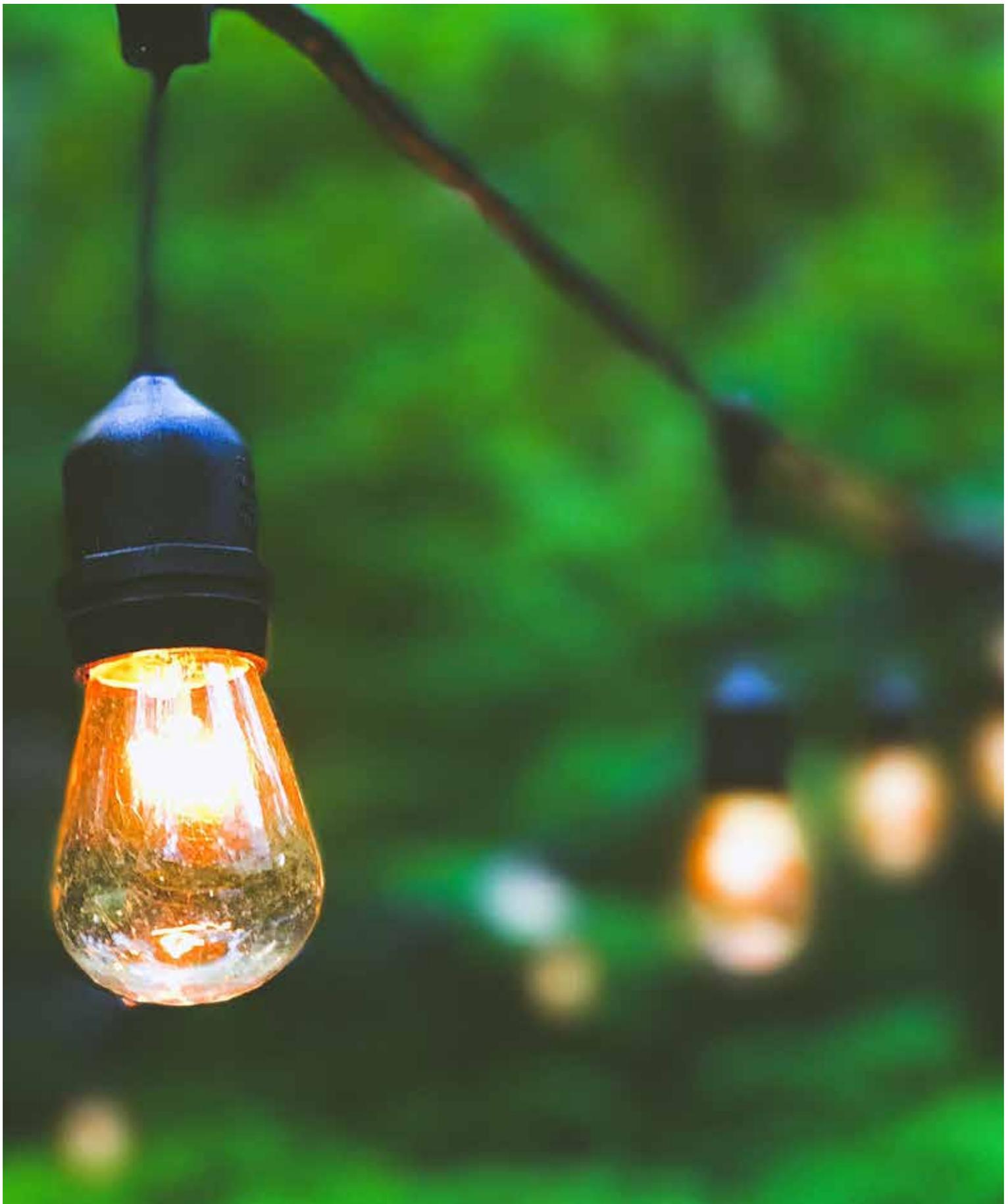
la Mission Locale.

MÉTHODOLOGIE

L'Observatoire régional de l'ESS Nouvelle-Aquitaine fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions. Ce réseau d'expertise est mis en place par les Chambres Régionales de l'ESS et le Conseil National des CRESS. Lieux de convergence et de mutualisation, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

Les principales sources de données utilisées sont les bases de données CLAP 2014 et Sirene de l'INSEE.

Le champ observé concerne les entreprises et établissements sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation sur l'ensemble du territoire français, DOM inclus. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales de l'ESS qui respectent les conditions prévues par la Loi ESS et qui appartiennent de fait à l'Économie Sociale et Solidaire.



GRESS NOUVELLE-AQUITAINE - Site de Poitiers

37 rue Carnot
86 000 Poitiers
Tél. : 05.49.50.71.53

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

4, avenue Tombouctou - CS 90316
17 108 Saintes Cedex France
Tél. : 05.46.93.41.50